

<http://www.snetap-fsu.fr/Budget-de-l-enseignement-agricole.html>



Budget de l'enseignement agricole public : de premières avancées...

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives -

Date de mise en ligne : mercredi 3 décembre 2008

Date de parution : 3 décembre 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dés la rentrée 2008, l'intersyndicale Snetap-[FSU](#), [CGT](#), [SUD](#)-Rural de l'enseignement agricole public a appelé les personnels à se mobiliser massivement pour peser sur les débats budgétaires, convaincue que les moyens actuellement programmés, après des années de régression, condamnaient à court terme l'enseignement agricole public.

[Le mouvement de rétention de notes dans l'enseignement agricole public](#), initié à l'appel de l'intersyndicale est aujourd'hui largement suivi, amplement relayé par les médias et semble porter ses premiers fruits.

Sensibilisés par nos interventions et par le mouvement des établissements aujourd'hui engagés dans l'action, la commission des affaires culturelles du sénat a déposé un amendement ayant pour objet l'abondement du budget de l'enseignement technique agricole.

Le public obtiendrait ainsi le **rétablissement de 100 emplois d'enseignants**, et le **rétablissement de 64 emplois d'administratifs** d'une part, et d'autre part l'abondement des crédits des charges de pension des emplois gagés de CFAA et [CFPPA](#) à hauteur de 5,2 millions d'euros (7 millions d'euros étant inscrits pour le moment dans le [PLF](#) 2009), l'abondement des crédits de rémunération des assistants d'éducation à hauteur de 1,2 millions d'euros, ainsi que de ceux visant à indemniser les accidents des élèves à hauteur de 2 millions d'euros.

Cette proposition d'amendement, **que nous souhaitons voir adoptée par les parlementaires**, va évidemment dans le bon sens.

Elle est la conséquence directe de la mobilisation des personnels.

Pour autant :

- Elle ne suffira pas à donner à l'Enseignement Agricole Public les moyens dont il a réellement besoin pour assurer l'ensemble de ses missions,
- Elle s'inscrit quand même dans une logique maintenue de dégradation du service public d'éducation puisque :
- L'essentiel des crédits proposés (plus de 50 millions d'euros) est à nouveau destiné à l'enseignement agricole privé ;
- Ces prélèvements ont été effectués sur le programme enseignement public du second degré (alors qu'il existe un programme enseignement privé - [EN](#) - dans la mission "enseignement scolaire"), détournant une nouvelle fois des moyens du service public d'éducation au profit de l'enseignement agricole privé.

Ces avancées et les réserves dont elles s'accompagnent conduisent le Snetap-FSU à appeler les personnels à amplifier de manière très significative les mobilisations en cours, notamment l'action rétention de note aujourd'hui dans une vraie dynamique de réussite.

- Cette amplification du mouvement doit à court terme contraindre le gouvernement à un véritable abondement des crédits pour l'enseignement agricole public.
- Une mobilisation accrue doit permettre aux personnels d'obtenir immédiatement des assurances sur la traduction concrète de ces rallonges budgétaires au niveau des [DGH](#) régionale et d'établissement (les premières annonces étant particulièrement inquiétantes) et doit obliger la [DGER](#) à revoir complètement ses prévisions en matière de fermetures de classes.

**La mobilisation porte ses premiers fruits.
Ils sont insuffisants.
La dynamique enclenchée est porteuse d'espoir,
il appartient à chacun de la faire vivre
et de l'amplifier.**